

L'année 2009-2010 s'annonce encore très difficile pour les TZR

Depuis la rentrée, les TZR de l'académie sont victimes de la flexibilité que l'Administration leur impose pour compenser le manque de titulaires remplaçants, et vivent au quotidien la dégradation de leurs conditions d'exercice : l'élargissement des zones de remplacement, les nombreuses affectations hors-zone et les appariements de BMP, arbitrairement décidés malgré l'éloignement des établissements, génèrent des temps de transport difficilement gérables pour un grand nombre de TZR et des emplois du temps peu propices à un travail serein.

La sollicitude qui était affichée envers les néotitulaires est cette année encore un leurre. Près de la moitié d'entre eux sont affectés sur deux établissements et les allègements de service des T1 n'existent pas quand on impose des heures supplémentaires

au mépris du droit de tout collègue de ne pas faire plus d'une HSA. La formation, parfois dans des centres lointains, alourdit de fait les débuts dans le métier. Les TZR les plus anciens sont affectés par nécessité de service sans avoir pu faire prendre en compte leurs vœux..

Au delà des situations individuelles très difficiles que l'attitude de l'Administration entraîne, se pose la question du vivier de TZR disponibles pour assurer les besoins en remplacements de courte et moyenne durée : dans de nombreuses disciplines (philosophie, histoire-géographie, mathématiques, technologie...), ce sont plus des deux-tiers des TZR qui sont déjà affectés à l'année.

Seuls des recrutements massifs de titulaires remplaçants permettraient

d'assurer convenablement la continuité du service public et d'alléger la pression qui pèse sur les TZR. Le SNES demande également le retour à des ZR de taille infra-départementale pour toutes les disciplines, une bonification valable au mouvement inter-académique pour compenser la pénibilité de la fonction, et le versement des indemnités auxquelles les TZR ont droit.

Dans la continuité du rassemblement du 16 septembre devant le Rectorat, le stage du 12 novembre sera l'occasion pour les TZR de mieux connaître leurs droits et d'élaborer des actions communes (voir p. 9 et 10).

Mélanie Javaloyès, Claudette Valade

INTRA 2009 : UN MOUVEMENT SOUS PRESSION

Une volonté de remettre en cause les droits individuels et collectifs tenue en échec

Dans la foulée des déclarations présidentielles depuis 2007, le Ministère de l'Education nationale voulait réduire le paritarisme à une chambre d'enregistrement en matière de mutations. Sous couvert d'individualisation et de fausse transparence avec la communication du projet d'affectation avant les commissions, il s'agissait ni plus ni moins de donner le pouvoir à l'Administration de procéder à des affectations discrétionnaires en s'exonérant du barème, de l'équité de traitement et du contrôle des élus.

Forts de leur représentativité (54 % des voix) et de l'attachement au paritarisme de la profession exprimée lors des élections professionnelles de 2008 par une participation

en hausse, les élus du SNES ont obtenu les moyens de vérifier la régularité de l'ensemble du projet d'affectation de l'Administration, de faire rectifier les erreurs et de proposer des améliorations dans le respect des droits de chacun et de tous.

Si l'offensive du Ministère a échoué, sa démagogie laisse un goût amer à des personnels qui ont été abreuvés à l'inter comme à l'intra d'informations erronées avec la diffusion d'un projet non vérifié.

Un mouvement étranglé par les suppressions de poste

Les suppressions de postes (-414 l'an dernier, -900 en 2008...) ont gravement pesé sur la fluidité du mouvement avec plusieurs conséquences : des mesures de carte scolaire parfois réaffectées loin de leur établissement, en particulier, dans des disci-

plines frappées par la diminution de l'offre de formation ; des néo-titulaires qui continuent de débiter massivement sur ZR (près de 65% d'entre eux) ; un taux de satisfaction pour les titulaires de poste en établissement ou en ZR qui restent insuffisants

Deux faits, très préoccupants, se confirment, faute de recrutements à la hauteur des besoins : l'assèchement du vivier de TZR dans de nombreuses disciplines (voir article p. 2) et des postes en établissement sans titulaires en Lettres classiques, en documentation, en orientation

Le rétablissement d'une mobilité choisie comme la couverture des besoins du système éducatif réclament un autre budget.

Michel Vialle